

LA REUNION DES FAMILLES



Le 31 janvier 2026



Maison de Retraite « Charles-Marguerite »

2, rue de Nantes – 85190 AIZENAY

Tél : 02.51.94.60.79 Fax : 02.28.97.56.61

Adresse E-mail : accueil@leruleau.fr

<https://www.charlesmarguerite.fr>

SOMMAIRE

- I. Accueil des Résidents et des Familles par Anne Montassier, Directrice, et intervention de Philippe GALLOT, Président du Conseil d'Administration**
- II. Bilan des actions conduites en 2025 - Faits marquants**
- III. Projets de l'année à venir- Frais de séjour 2026**
- IV. Temps d'échanges avec les familles– Diaporama des temps forts de l'année– Conclusion**

II- Bilans des actions conduites en 2025

a) Un PASA labellisé ouvert sur 5 jours y compris les week-ends et jours fériés

La labellisation du PASA en 2024 a permis d'obtenir des moyens supplémentaires de l'ARS, de manière pérenne. Le **Pôle d'Activités et de Soins Adaptés** à destination des résidents de l'EHPAD est ouvert **le mardi, mercredi et jeudi** et depuis novembre **les week-ends et jours fériés**. Le PASA propose un accompagnement spécifique visant à maintenir les capacités cognitives de la personne accueillie en animant, en petits groupes, des activités adaptées. Les groupes sont constitués suivant les évaluations réalisées par la psychologue en collaboration avec les soignantes et sont évolutifs en fonction du bénéfice apporté au résident.



Ateliers cuisine



Ateliers manuels



Jardinage



Expression artistique

b) Une troisième année réussie d'élection de Miss Mamie du Ruleau

Le 11 juin, sous la houlette de notre équipe d'animation et en partenariat avec le comité de miss Vendée 2025, se tenait la troisième élection de Miss Mamie du Ruleau. Au total, 28 candidates ont accepté de jouer le jeu de se maquiller, de défiler dans leurs plus beaux habits pour décrocher la couronne. Pour certaines, l'esprit de compétition était bien présent, puisqu'elles participaient à leur troisième Election de Miss Mamie.

Maquillées et coiffées grâce à l'intervention d'une socio-esthéticienne, nos participantes ont eu plaisir à défiler, à se prêter au jeu de ce concours, soulignant ainsi que la beauté n'a pas d'âge.



Mise en beauté des participantes



c) Un séjour vacances réussi à Talmont St Hilaire au mois de septembre

Un des temps forts de 2025 était le séjour vacances organisé à Talmont St Hilaire **du 23 septembre au 25 septembre** sur une période de trois jours. Accompagnés de salariés et de bénévoles, les vacanciers ont visité l'aquarium des Sables d'Olonne, découvert l'art de souffler le verre, pris un grand bol d'air frais au bord de mer et se sont restaurés dans une crêperie. Durant ces quelques jours, il n'y avait plus de soignants, ni de soignés, mais des personnes qui se retrouvent, partageant une aventure humaine exceptionnelle, tout en changeant le regard porté sur l'autre.

Un livre photo retraçant cette aventure est à la disposition de tous à la bibliothèque de la place du village.



d) Une offre étoffée d'animations grâce à des financements obtenus dans le cadre de la conférence des financeurs

Initiés en 2024, des ateliers financés par la Conférence des financeurs se sont poursuivis tout au long de l'année 2025. Il s'agit de l'auto-massage, l'art-thérapie, la médiation animale, la rigologie, la sophrologie et l'atelier jardinage.

De nouveaux ateliers comme la graphothérapie qui permet de préserver le geste d'écriture et la musicothérapie ont également été proposés et ont remporté un vif succès auprès des résidents.



Médiation animale



Graphothérapie



Art-Thérapie



Musicothérapie



Atelier jardinage

Grâce au dynamisme de l'équipe d'animation, épaulée par la présence des 50 bénévoles, les résidents ont bénéficié de temps forts tout au long de l'année 2025.

D'autres manifestations comme le traditionnel carnaval du mois de mars, ou le repas des familles sur le thème du mariage d'antan au mois de mai, ont été très appréciés des nombreux convives. Sans oublier les manifestations de fin d'année, comme le marché de Noël et notre traditionnelle Fête de Noël du 18 décembre.



Le marché de Noël



Le repas de Noël



Les repas des familles



Le repas de Noël



Le carnaval



L'arbre de Noël des enfants du personnel

e) Enquête de satisfaction réalisée au mois de juin 2025 auprès des familles et des résidents

Dans le cadre de la démarche qualité, une enquête de satisfaction à destination des résidents et des familles a été réalisée au cours du mois de juin (du 4 au 18 juin). Afin de garantir l'anonymat des réponses, cette enquête a été conduite par Lucie Nique, stagiaire en BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social).

Les résultats ont été présentés aux membres du CVS (Conseil de Vie Sociale) et ont permis de définir des axes d'amélioration de nos prestations.



Concernant les résidents, ils ont été **31** à répondre sachant qu'ils ont été accompagnés par Lucie pour rédiger leurs réponses. Ils apprécient beaucoup les animations, la qualité des soins médicaux prodigués et la taille du logement qui leur convient. Ils aimeraient avoir des horaires de repas décalés (matin et soir) et bénéficier d'une douche une fois par semaine. Ils souhaiteraient des allées extérieures plus accessibles (jardin thérapeutique).

Malgré tout, ils sont globalement satisfaits de vivre au sein de la maison Charles Marguerite et recommandent à 100 % l'établissement.

Concernant les proches, ce sont 30 familles qui ont répondu. Ils sont également globalement satisfaits de l'établissement. Cependant, ils trouvent que le ménage des logements est à améliorer, ils s'inquiètent parfois des difficultés de suivis médicaux (réactivité des médecins), des retards de traitements et des horaires de repas du soir trop tôt. Ils perçoivent les relations avec le personnel satisfaisantes dans la globalité.

f) Une réunion de coordination gériatrique réussie le 4 décembre



Malgré l'absence d'un médecin coordonnateur (toujours en cours de recrutement), l'équipe infirmière a organisé une réunion de coordination gériatrique **le jeudi 4 décembre** à destination des professionnels de santé fréquentant régulièrement l'EHPAD.

Cette rencontre était scindée en deux temps.

Une première partie était consacrée **aux soins palliatifs** avec une présentation effectuée par le Docteur Alice Hatchikan et Vanessa Arnaud, infirmière, de l'équipe mobile de soins palliatifs du CHD. Le deuxième temps d'échange était orienté vers le fonctionnement de l'EHPAD et les améliorations pouvant être proposées afin de fluidifier l'accompagnement médical du résident.

Ainsi, 13 professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, podologue, pharmaciens, infirmières libérales, infirmière Azalée et infirmière IPA (infirmière en Pratique avancée) ainsi que 10 professionnels de l'EHPAD ont assisté à cette rencontre afin de mieux comprendre les services proposés par l'équipe de soins palliatifs.

g) Accompagner les équipes : un défi ambitieux et difficile à tenir



Comme tous les établissements du médico-social, la maison de retraite Charles Marguerite doit faire face à des mouvements de personnel. Nous avons recours à une plateforme nommée Hublo permettant de recruter en CDD des professionnels souvent diplômés (AS ou infirmière) et souhaitant soit compléter leur temps de travail, soit disposer d'une forme de liberté dans l'organisation de leurs jours de travail (choix des horaires travaillés et des week-ends).

Cette organisation, moins onéreuse que le recours à l'intérim, participe à une forme de fidélité des professionnels recrutés. Cependant, cette organisation peut parfois, entraîner un manque d'investissement dans la vie quotidienne de l'établissement et dans les projets à conduire. A ce jour, nous disposons d'environ 15 personnes dans notre pool de remplaçants.

Malgré notre souhait de poursuivre l'accompagnement des apprentis AS ou AES, nous n'avons pas reçu de candidature pour l'année 2025/2026.

En complément, nous proposons une montée en compétence de nos salariés avec l'accès à des formations diplômantes (AS), le suivi de formations nécessaires comme celles de premiers secours (AFGSU1 et AFGSU2) ainsi que des formations mutualisées avec d'autres établissements de la Fédération Alliance Mormaison comme la validation Naomi Feil (outils pour faciliter la communication avec les personnes souffrant de troubles de la désorientation) ou celle sur la bientraitance permettant de venir interroger les pratiques au quotidien.

Notre équipe infirmière bénéficie également de formations plus spécifiques comme le traitement de la douleur chez la personne âgée, la gestion des inconforts de la fin de vie ou le suivi des plaies et cicatrisation.

h) Une volonté de travailler à l'amélioration des conditions de travail des salariés

1. Installations de rails plafonniers à l'unité Alzheimer

Cet investissement contribue à améliorer les conditions de travail des salariés de l'unité Alzheimer. Il ne restait que ces 12 logements à équiper, c'est désormais chose faite. Des subventions ont été obtenues auprès de la CARSAT permettant le financement de ces investissements.



2. Achat d'un tracteur pousseur et d'un transpalette électrique pour les agents de maintenance

Chaque semaine, les agents de maintenance doivent pousser les containers pour permettre la collecte des déchets. Ce travail est fastidieux et répétitif. Grâce à l'aide financière de la Carsat, un tracteur pousseur bénéficiant d'un moteur électrique a été acheté pour transporter les containers sans effort, tout en protégeant le dos des professionnels.



Tracteur pousseur



Transpalette

III- Projets à venir

Axe résidents / familles :

a) Une continuité des temps forts en animation

Temps fort 2026 :

- Le Carnaval **le mardi 10 mars.**
- Repas des familles **le 28, 29 et 30 avril.**
- Rencontre Alliance Mormaison **le mardi 19 mai.**
- Election miss Mamie du Ruleau 2026 le **27 mai**
- Fête de la musique **le mardi 16 juin.**
- Repas des bénévoles **le mardi 30 juin.**
- Repas des salariés **le jeudi 2 juillet.**
- Le Loto à la salle des 4 Rondes **le dimanche 18 octobre.**
- Le marché de Noël **le samedi 28 novembre.**
- L'arbre de Noël des enfants du personnel **le mercredi 2 décembre.**
- Le repas de Noël **le jeudi 17 décembre.**

b) Un partenariat avec Vendée Cyclisme



Le Comité Départemental de Cyclisme de la Vendée a engagé une opération expérimentale de sport santé dénommée "Offre Mobile Cyclisme Santé" afin de proposer des séances de vélo d'appartement aux résidents d'EHPAD.

En effet, la sédentarité touche ainsi plus de 80% des personnes âgées.

Accompagner nos aînés vers une pratique sportive régulière est donc essentiel pour leur santé mentale et physique. C'est donc tout naturellement que l'EHPAD Charles Marguerite s'est porté candidat pour participer à cette expérimentation. Ainsi, les séances vont se dérouler à raison de 2 fois par semaine (les mardis et jeudis) sur la période du **6 janvier au 27 mars 2026.**

Ces séances de sport sont également bénéfiques pour créer du lien entre les résidents. Nous disposons d'un prêt de 5 vélos d'appartement et un coach viendra animer les ateliers pour les résidents volontaires.

c) La création d'une unité UPHA (unité pour Personnes Handicapées Agées)



Au mois d'août, le Conseil Département de la Vendée a lancé un appel à candidature auprès des EHPADs Vendéens pour créer une UPHA. Cette unité a pour objectif d'accueillir 12 personnes handicapées vieillissantes et donc de transformer des places d'EHPAD en places destinées à ce public. Bénéficiant déjà de partenariats avec plusieurs structures accueillant des personnes en situation de handicap sur le territoire d'Aizenay, c'est donc naturellement que l'association s'est portée candidate et a obtenu une réponse positive du

Conseil Départemental pour créer une UPHA dont l'ouverture est programmée avant la fin du mois de mai 2026. Cette réponse positive s'accompagne de l'obtention de crédits supplémentaires pérennes permettant le recrutement de 2 professionnels supplémentaires dédiés à l'accompagnement de ce public.



Cet accueil répond à un des objectifs fixés par l'ARS et le Conseil Départemental dans le cadre du CPOM signé en 2019.

d) De nouveaux moyens obtenus grâce à une nouvelle évaluation de notre GMP et de notre PMP



Pour définir le montant des dotations obtenues par le Conseil Départemental et l'ARS, nous disposons de deux indicateurs qui sont le GMP (Gir Moyen Pondéré) et le PMP (Pathos Moyen Pondéré). Ceux-ci ont été réévalués au mois de mars 2025 par le médecin référent de l'ARS et l'infirmière du Conseil Départemental avec nos équipes soignantes. Le nouveau GMP est désormais fixé à **694** et le nouveau PMP à **207**.

Ces indicateurs vont nous permettre d'obtenir des moyens financiers supplémentaires à partir de l'année 2026. Des groupes de travail vont être constitués pour réfléchir à une organisation permettant de les optimiser pour une meilleure prise en soin des résidents.

e) La création d'un poste d'Adjoint à partir du mois de septembre



Au regard de l'évolution de l'association qui ne cesse de grandir, avec entre autres l'ouverture de la résidence autonomie en 2021, l'ouverture du PASA en 2024, la création de l'Unité pour Personnes Handicapées en 2026 et l'ouverture à venir des 2 projets d'habitat inclusif dont la fin des travaux est prévue au cours de l'année 2028, le Conseil d'Administration a décidé de renforcer l'encadrement avec la création d'un poste d'adjoint de direction afin de venir seconder la fonction de direction.

La candidature **d'Alexis Soulard** a été retenue pour occuper cette fonction qu'il prendra à partir de septembre 2026. En complément, il suivra une formation de directeur pendant 18 mois en alternance.

f) L'arrivée d'une Infirmière en Pratique Avancée (IPA) à la maison de santé d'Aizenay



Julie Boutier est une **Infirmière en Pratique Avancée** qui vient d'arriver début janvier à la maison de santé d'AIZENAY.

Avec l'accord du médecin de votre proche, elle peut intervenir fréquemment sur demande pour suivre ses patients qui ont des pathologies stabilisées (ex : hypertension artérielle, Diabète...) et le renouvellement d'ordonnance lorsqu'il n'y a pas de problème particulier.

Le médecin traitant poursuit, bien évidemment, la prise en charge des problèmes aigus de ses résidents ainsi que leur suivi régulier.

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'équipe infirmière ou du médecin traitant de votre proche si vous souhaitez des informations complémentaires.

g) Création d'un Fonds de dotation Fédération Alliance Mormaison

La Fédération Alliance Mormaison est composée de 6 établissements, tous situés en Vendée.



La Fédération Alliance Mormaison demeure le premier acteur associatif en places d'EHPAD, sur le territoire Vendéen, en nombre de résidents accompagnés.

Elle a pour objectif de continuer à garantir un accompagnement de qualité des personnes accueillies tout au long de leur vie, tout en respectant les valeurs transmises par les Sœurs de la congrégation des Sœurs de Mormaison.

Pour aider à financer des projets en faveur des résidents, **un Fonds de dotation a été créé en 2024**. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du président ainsi que son adresse mail :



Président Dominique Giraud

fondsdedotation.fam@gmail.com téléphone 06 78 74 29 47

h) La Lettre de la Fédération Alliance Mormaison



La Fédération Alliance émet chaque trimestre une lettre d'informations destinée à tous, résidents, familles, salariés et bénévoles. Elle a pour objectif de mieux communiquer sur la vie riche de nos maisons.

Elle est à disposition de tous à la place du village et sur le site internet.

III- Frais de séjour 2026

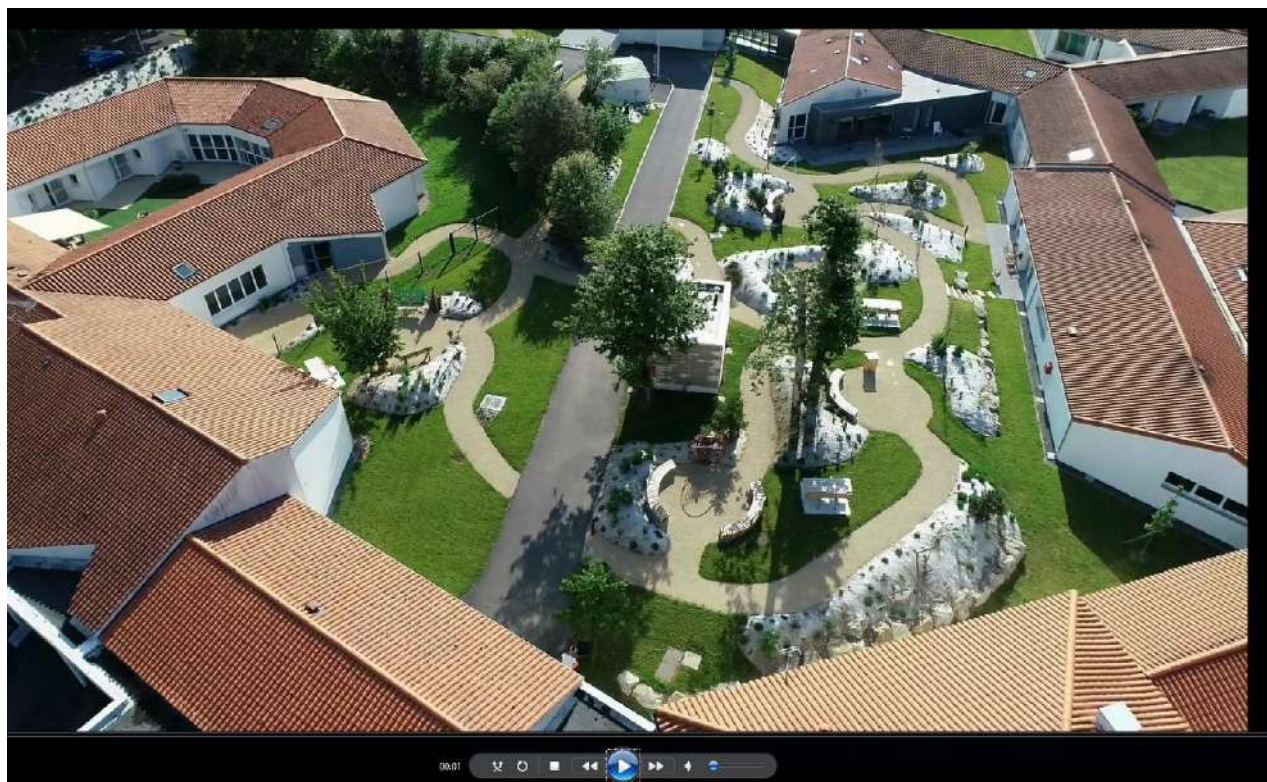
Malgré l'augmentation du coût de la vie, la revalorisation des salaires au travers du SMIC et du point, et l'augmentation des énergies notamment de l'électricité et du prix des denrées alimentaires, le Conseil Départemental de la Vendée a voté **un taux directeur de 0 %** pour 2026. Par conséquent, les frais de séjour pour tous les EHPAD Vendéens relevant de l'Habilitation à l'aide sociale ne peuvent pas augmenter leur tarif.

La loi Bien vieillir autorise cependant des tarifs différenciés de l'hébergement. Une réflexion va être engagée par le Conseil d'Administration et sera soumise ensuite aux membres du CVS pour définir un taux d'augmentation. Après avis du Conseil Départemental, celui-ci ne pourra s'appliquer qu'aux nouveaux résidents admis après la validation de ce taux. L'objectif est de venir compenser les évolutions du coût de la vie et d'équilibrer notre budget.

À ce jour, le Conseil d'Administration ne souhaite pas mettre en œuvre les tarifs différenciés.

[illegible]

IV. Diaporama des temps forts de l'année- Conclusion



V-Divers- Temps d'échange avec les familles

